

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 avril 2026

Nombre de conseillers  
en exercice : 39  
Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 34  
Nombre de représentés : 04

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 34  
Nombre de représentés : 04  
Nombre de votants : 38

**OBJET**

Affaire n° 2026-053

BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi quatorze avril à seize heures, le conseil municipal de la commune du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Olivier HOARAU, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick Le Toullec.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau maire, M. Franck Jacques Antoine 1<sup>er</sup> adjoint, Mme Annick Le Toullec 2<sup>ème</sup> adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme Jasmine Béton 4<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert 5<sup>ème</sup> adjoint, Mme Mémouna Patel 6<sup>ème</sup> adjointe, M. Guy Pernic 7<sup>ème</sup> adjoint, Mme Catherine Gossard 8<sup>ème</sup> adjointe, M. Zakaria Ali 9<sup>ème</sup> adjoint, Mme Danila Bègue 10<sup>ème</sup> adjointe, M. Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkic, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, M. Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Isabelle Erudel, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Nancy Tatel, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Aurelie Testan, M. Morgan Jovien, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut, M. Jean-Patric Boitard.

**Représenté (es)** : M. Armand Mouniata 11<sup>ème</sup> adjoint par Mme Jasmine Béton, Mme Romina Woadally par M. Mihidoiri Ali, Mme Léanna Naboth par M. Julien Bitaut, Mme Emmanuelle Thomas par M. Jean-Patric Boitard.

**Arrivée (s) en cours de séance** : Néant.

**Départ (s) en cours de séance** : Néant.

**Absents** : M. Jean-Yves Langenier.

**NOTA** : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 1<sup>er</sup> avril 2026.

- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 15 avril 2026.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2026-053

**BUDGET PRIMITIF 2026  
BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le rapport présenté en séance ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 9 avril 2026 ;

*Après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'approuver le budget primitif 2026 du budget annexe du Fossoyage, dont les crédits sont votés au niveau des chapitres budgétaires ;

**Article 2 :** d'arrêter l'équilibre budgétaire à 10 000,00 € en section de fonctionnement et à 0,00 € en section d'investissement ;

**Article 3 :** d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
LE MAIRE**



**Olivier HOARAU**

## BUDGET PRIMITIF 2026

### BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le budget primitif (BP) du budget annexe du fossoyage pour l'exercice 2026.

**En section de fonctionnement**, le budget s'équilibre à hauteur de 10 000,00 €. Les prévisions de recettes sont constituées des redevances de fossoyage (chapitre 70). Elles servent à financer les charges d'exploitation (chapitres 011, 65, 67) et obligatoires (chapitre 68).

**En section d'investissement**, il n'y a pas de prévision effectuée au BP 2026.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver le budget primitif 2026 du budget annexe du Fossoyage dont les crédits sont votés au niveau des chapitres budgétaires ;
- d'arrêter l'équilibre budgétaire à 10 000,00 € en section de fonctionnement et à 0,00 € en section d'investissement ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

## BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 27/04/2026  
Reçu en préfecture le 27/04/2026  
Publié le 27/04/2026  
ID : 974-219740073-20260414-DL\_2026\_053-DE



### BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

■ **En section de fonctionnement**, les recettes et les dépenses sont présentées ci-après par chapitre :

#### Recettes

CHAPITRES	Montant en €
<b>Opérations réelles</b>	
70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	10 000,00
<i>Sous-total opérations réelles</i>	<i>10 000,00</i>

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 000,00</b>
-----------------------	------------------

Les prévisions de recettes sont constituées des redevances de fossage.

#### Dépenses

CHAPITRES	Montant en €
<b>Opérations réelles</b>	
011 – Charges à caractère général	2 000,00
65 – Autres charges de gestion courante	5 000,00
67 – Charges exceptionnelles	2 000,00
68 - Provisions	1 000,00
<i>Sous-total opérations réelles</i>	<i>10 000,00</i>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 000,00</b>
-----------------------	------------------

Outre les crédits prévus pour les charges à caractère général liées au service (chapitre 011), des montants provisionnels sont inscrits pour les admissions en non-valeur (chapitre 65), les éventuelles annulations de facturation à effectuer (chapitre 67) et les provisions réglementaires sur les créances douteuses ou irrécouvrables (chapitre 68).

■ **En section d'investissement**, il n'y a pas de prévision au BP 2026.